

Conseil d'Alsace : oui, à condition que...



“Dans ses principes fondamentaux, le Conseil d'Alsace doit apparaître comme un projet utile, adapté aux défis de notre temps, attractif et pertinent”

En votant à une très large majorité la résolution finale du Congrès d'Alsace organisé le 1^{er} décembre dernier à Colmar, les conseillers généraux et régionaux ont initié le processus de création d'un Conseil d'Alsace, collectivité unique qui devra se substituer en 2014 aux deux conseils généraux et au conseil régional actuels.

Ce projet de création du futur Conseil d'Alsace n'est en rien le résultat d'une simple fusion. Il s'agira bien d'une nouvelle collectivité, dotée de pouvoirs nouveaux.

Ses principes fondamentaux sont définis dans un document* que j'ai signé avec Philippe Richert, et Guy-Dominique Kennel. Ils sont autant d'engagements qui fondent la mobilisation des élus de la Majorité Départementale haut-rhinoise pour le Conseil d'Alsace. Ce Conseil d'Alsace, chers Haut-Rhinoises et Haut-Rhinois, contribuera ainsi à nous renforcer considérablement :

- **Pour le respect des identités et des spécificités de chacun des territoires**, à travers un partage équilibré de la gouvernance ainsi que la constitution de deux conseils territoriaux départementaux, garants d'une action publique efficace, parce que de proximité et tout particulièrement pour notre Haute-Alsace ;
 - **Pour de nouvelles compétences adaptées aux spécificités alsaciennes**. Le Conseil d'Alsace entend ainsi être à l'avant-garde de la décentralisation par exemple pour l'enseignement des langues, le droit du travail, la coopération transfrontalière ;
 - **Pour un scrutin équilibré, garant de la meilleure représentation des territoires** avec l'élection de 74 conseillers territoriaux au scrutin uninominal dans chacun des 74 cantons alsaciens (dont 31 dans le Haut-Rhin), complété par un scrutin de liste, pour une parité renforcée ;
 - **Pour notre ancrage dans le bassin rhénan trinational**, tout particulièrement dans le cadre de la grande métropole bâloise et de la Région Européenne Trinationale du Rhin Supérieur, espaces d'excellence économique, de niveau mondial ;
 - **Pour la prise en compte de projets stratégiques majeurs** pour la compétitivité, la prospérité et donc l'avenir de l'Alsace, chacun des projets étant porté par un élu en capacité de les mener à bien. Parmi ces projets : l'EuroAirport et son raccordement ferré, la 2^e phase du TGV Rhin-Rhône, la constitution d'un grand port rhénan.
- Nous le voyons bien, dans ses principes fondamentaux, le projet de création du Conseil d'Alsace aspire véritablement à servir toujours mieux l'ensemble des Alsaciens. C'est l'essence même de cette démarche qui devra trouver son plein aboutissement dans l'organisation et la réussite du référendum.

Comme je l'ai affirmé lors de mes vœux aux forces vives haut-rhinoises le 13 janvier dernier à Colmar : « Véritablement, nous avons le besoin impérieux de décentralisation, pour être mieux en capacité de développer, innover, expérimenter, pour enrichir notre modèle rhénan et en faire un fer de lance de développement et de solidarité pour et avec tous ». Cette phrase résume tout l'esprit de notre projet de création d'un Conseil d'Alsace.

Votre Président du Conseil Général
Charles BUTTNER

*Le document intitulé "Vers le Conseil d'Alsace" peut être lu ou téléchargé à l'adresse internet suivante : www.cg68.fr ou adressé par courrier, sur demande au numéro de téléphone suivant : 03 89 30 60 72